



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

**9270<sup>e</sup>** séance

Lundi 27 février 2023, à 10 heures

New York

*Provisoire*

*Présidente :* M<sup>me</sup> Frazier . . . . . (Malte)

*Membres :*

Albanie . . . . .	M. Hoxha
Brésil . . . . .	M. de Almeida Filho
Chine . . . . .	M. Dai Bing
Émirats arabes unis . . . . .	M. Abushahab
Équateur . . . . .	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Wood
Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy
France . . . . .	M <sup>me</sup> Broadhurst Estival
Gabon . . . . .	M. Biang
Ghana . . . . .	M. Agyeman
Japon . . . . .	M. Ishikane
Mozambique . . . . .	M. Afonso
Suisse . . . . .	M <sup>me</sup> Baeriswyl
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Dame Barbara Woodward

## Ordre du jour

La situation en Libye

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### La situation en Libye

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Libye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Bathily.

**M. Bathily** (*parle en anglais*) : Le 17 février, la Libye a célébré le douzième anniversaire de la révolution de 2011. Les Libyens ont exprimé, à l'occasion de cette commémoration, leur volonté de construire un avenir meilleur. Ils ont renouvelé leurs demandes de paix, de stabilité à long terme et de prospérité. Pourtant, le processus politique reste enlisé et ne répond pas aux aspirations du peuple libyen, qui souhaite élire ses dirigeants et redynamiser ses institutions politiques. En résumé, les Libyens s'impatientent. Ils mettent en doute la volonté et le désir des acteurs politiques intérieurs actuels d'organiser des élections transparentes et ouvertes à tous en 2023.

Depuis mon dernier exposé, le 16 décembre 2022 (voir S/PV.9223), j'ai poursuivi mes consultations approfondies avec des Libyens dans tout le pays, avec toutes les parties prenantes des différents groupes de la société, ainsi qu'avec les partenaires régionaux et internationaux sur la manière de sortir de l'impasse politique actuelle. J'ai consulté toutes les personnalités clés du monde politique et du secteur de la sécurité en Libye, des représentants de la société civile, notamment des femmes et des jeunes, des représentants des composantes culturelles et des chefs tribaux ainsi que des hauts fonctionnaires et des membres de la Chambre des députés et du Haut Conseil d'État. J'ai également reçu et examiné de nombreuses propositions orales et écrites de Libyens sur les moyens de sortir de l'impasse politique. Avant de venir à New York, je me suis entretenu avec le Président du Conseil présidentiel, le Premier Ministre Al Dabiba, le Président de la Chambre

des députés, le Président du Haut Conseil d'État et le maréchal Haftar.

Dans le souci d'élargir le champ de mes consultations, après ma première visite dans la région le 2 décembre 2022, j'y ai entrepris une nouvelle tournée, ainsi que dans les capitales européennes, au cours de laquelle j'ai rencontré des partenaires à Alger, Tunis, Brazzaville, Rabat, Rome, Le Caire, Paris, Londres, Berlin, Moscou et Washington, et j'ai également consulté le Représentant permanent de la République populaire de Chine. J'ai fait part de mes préoccupations concernant l'état actuel du processus politique et j'ai souligné la nécessité de mettre un terme aux dispositions transitoires à répétition, qui ne servent que les intérêts des partisans du statu quo. J'ai encouragé tous mes interlocuteurs à parler d'une seule voix et rappelé que leurs intérêts respectifs ne pouvaient être satisfaits que par l'avènement d'une Libye pacifique, stable et prospère. J'ai le plaisir d'annoncer que, dans l'ensemble, tous les partenaires régionaux et internationaux ont convenu de la nécessité d'organiser des élections transparentes et ouvertes à tous en 2023.

Le 8 février, la Chambre des députés a adopté le treizième amendement constitutionnel à la Déclaration constitutionnelle de 2011, qui a été publié au journal officiel. Cet amendement doit encore être entériné par le Haut Conseil d'État. Malgré les tentatives répétées du Président de la Chambre des députés, du Président du Haut Conseil d'État et de leurs délégations de s'entendre sur une base constitutionnelle permettant la tenue des élections, les désaccords persistent. Le treizième amendement constitutionnel, qui a été signé et publié au journal officiel il y a quelques jours, est controversé au sein de la classe politique et de la population libyenne en général. En outre, il n'aborde pas les principales questions litigieuses, telles que les critères d'éligibilité des candidats à la présidence, il ne prévoit pas de feuille de route ni de calendrier précis pour la tenue d'élections ouvertes à tous en 2023, et soulève d'autres questions épineuses comme celle de la représentation régionale au Sénat.

La classe politique libyenne traverse une crise de légitimité majeure. En effet, on peut dire que la plupart des institutions ont perdu leur légitimité il y a des années. Le règlement de cette crise de légitimité doit dès lors être une priorité pour tous les acteurs politiques désireux de changer le statu quo. Jusqu'à présent, la Chambre des députés et le Haut Conseil d'État ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur des bases constitutionnelles consensuelles en vue de la tenue des élections. Dans le

même temps, la tenue d'élections présidentielle et législatives requiert un consensus national plus large, qui implique l'adhésion et la participation d'un plus grand nombre de parties prenantes, y compris les institutions nationales, les personnalités politiques, les acteurs de la sécurité et les forces tribales.

En me fondant sur l'article 64 de l'Accord politique libyen signé en 2015 et sur les accords précédemment conclus entre les parties prenantes libyennes, j'ai par conséquent décidé de lancer une initiative visant à permettre l'organisation et la tenue d'élections présidentielle et législatives cette année. À cet égard, je prévois de mettre en place un comité directeur de haut niveau pour la Libye. Le mécanisme proposé rassemblera toutes les parties prenantes libyennes, notamment des représentants des institutions politiques, des personnalités politiques de premier plan, des chefs tribaux, des organisations de la société civile, des acteurs de la sécurité et des représentants des femmes et des jeunes. En plus de faciliter l'adoption d'un cadre juridique et d'une feuille de route assortie d'un calendrier pour la tenue des élections cette année, ce comité servira de plateforme pour promouvoir le consensus sur des questions connexes, telles que la sécurité des élections et l'adoption d'un code de conduite à l'intention de tous les candidats.

Le 12 janvier, j'ai eu le plaisir de participer à la séance de clôture de la réunion préparatoire à la conférence de réconciliation nationale qui sera organisée par l'Union africaine et le Conseil libyen de la présidence à Tripoli dans le courant de l'année. La réunion a rassemblé plus de 100 participants, dont des personnalités politiques, tribales et religieuses de premier plan et des représentants de l'ensemble de la classe politique, toutes tendances confondues. Je salue les efforts déployés par le Conseil présidentiel et l'Union africaine. La réconciliation est un processus à long terme qui doit être inclusif, axé sur les victimes, fondé sur les droits et ancré dans les principes de la justice transitionnelle. J'encourage le Conseil présidentiel, avec le concours de l'Union africaine, à mettre en œuvre les mesures nécessaires à la tenue d'une conférence de réconciliation nationale sans exclusive en Libye, et je souligne l'appui constant de l'ONU aux partenaires libyens et à l'Union africaine.

La Commission militaire conjointe 5+5 a continué de faire des progrès dans la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu. J'ai le plaisir d'informer le Conseil de sécurité que le cessez-le-feu continue d'être respecté et qu'aucune violation n'a été enregistrée depuis mon dernier exposé. Les conditions de sécurité demeurent

toutefois précaires. Les 15 et 16 janvier, j'ai présidé une réunion de deux jours de la Commission militaire, qui s'est tenue à Syrte et à laquelle ont participé des observateurs du cessez-le-feu libyens et de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). Il m'est agréable d'annoncer que la Commission militaire conjointe 5+5 a approuvé le mandat de son sous-comité technique conjoint sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration, qui sera chargé de classer par catégories les différents groupes armés, conformément à la quatrième disposition de l'accord de cessez-le-feu. Des mesures encourageantes ont aussi été adoptées pour jeter les bases du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration dès que l'environnement politique le permettra. La Commission a décidé de nouer un dialogue avec les représentants des groupes armés pour discuter, entre autres, des moyens de créer des conditions favorables à la tenue des élections. La MANUL, conjointement avec la Commission et à sa demande, compte faciliter un dialogue avec les représentants des groupes armés dans les semaines à venir.

Les 7 et 8 février, j'ai présidé une réunion de deux jours qui s'est tenue au Caire et qui a rassemblé la Commission et les comités de liaison de la Libye, du Soudan et du Niger. Avec l'appui des conseillers de la MANUL, les participants ont élaboré et approuvé un mécanisme intégré de coordination conjointe et de partage d'informations entre les trois pays en vue de faciliter le processus de retrait des mercenaires et des combattants étrangers. Je prévois de me rendre dans ces deux pays voisins et au Tchad, dont les représentants n'ont pas pu assister à la dernière réunion, afin de discuter avec les autorités de ces pays et de les encourager à appuyer davantage la mise en œuvre du plan d'action pour le retrait des combattants étrangers et des mercenaires.

En ce qui concerne le volet économique, la gestion des ressources nationales reste une source de vives préoccupations pour tous les Libyens. L'utilisation des ressources libyennes, en particulier la hiérarchisation des dépenses, le manque persistant de services de base, l'impunité et les revendications d'une répartition équitable des ressources sont autant de questions qui doivent être pleinement abordées. Je réaffirme l'importance et l'urgence de créer un mécanisme dirigé par les Libyens et rassemblant les parties prenantes de tout le pays destiné à définir les priorités en matière de dépenses et à veiller à ce que les recettes du pétrole et du gaz soient gérées de manière transparente et équitable, conformément à la résolution 2656 (2022). La réunification et la réforme

de la Banque centrale sont également essentielles pour garantir la reddition de comptes et promouvoir le bien-être économique du pays. À cette fin, les Coprésidents du groupe de travail économique du Comité international de suivi de la situation en Libye, issu du processus de Berlin, poursuivent leurs échanges avec les institutions libyennes pour faire progresser les discussions sur un accord relatif à un mécanisme temporaire de gestion des dépenses et de contrôle. Afin de réaliser des progrès durables, la promotion du volet économique doit continuer de faire partie intégrante du dialogue politique avec les parties prenantes et la population libyennes.

Malheureusement, l'espace civique déjà limité en Libye continue d'être restreint, réduisant au silence les groupes de la société civile et les militants. J'ai été alarmé par la vague d'arrestations de défenseuses des droits humains accusées d'avoir enfreint les traditions libyennes, à la suite de l'entrée en vigueur, le 17 février, de la loi contre la cybercriminalité. En ce mois de février, cela fait désormais plus d'un an que quatre acteurs de la société civile ont été arbitrairement arrêtés et détenus, sous le prétexte de protéger la culture et les valeurs libyennes, alors qu'ils exerçaient pacifiquement leur droit fondamental à la liberté d'expression. À la fin du mois de décembre 2022, ils ont été condamnés à trois ans d'emprisonnement. Je demande une fois de plus aux autorités libyennes de mettre fin à la répression contre la société civile, de protéger et de promouvoir l'espace civique et de cesser de s'immiscer dans les activités des organisations de la société civile.

Dans toutes mes consultations avec les organisations de femmes et de la société civile, celles-ci continuent de réclamer un rôle plus important dans les processus politiques et de réconciliation en cours. Elles veulent faire entendre leur voix et être pleinement représentées dans toutes les institutions. Je réaffirme que les femmes doivent véritablement être représentées dans tous les processus politiques et de réconciliation, ainsi que dans la société civile, les entités culturelles et les groupes et communautés de jeunes et de personnes vulnérables. Sur une note plus positive, le 6 février, un projet de loi sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes a été officiellement soumis à la Chambre des députés. Je salue les efforts constants des experts libyens qui ont élaboré ce projet de loi essentiel à l'exercice du droit fondamental des femmes à vivre à l'abri de la violence.

Pour conclure, et alors que les Libyens viennent de célébrer le douzième anniversaire de la révolution

du 17 février, nous avons le mandat de soutenir leurs aspirations à réaliser leurs objectifs en vue d'un pays stable dirigé par des autorités dévouées au bien-être du peuple. Les élections nationales inclusives et transparentes qui se tiendront en 2023 constituent une étape clef dans cette direction. Je demande à nouveau au Conseil d'exprimer son soutien à la voie que je propose pour répondre aux aspirations du peuple libyen.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Bathily de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Bathily, de son exposé et de ses nombreuses consultations sur la situation en Libye, et d'avoir présenté son plan relatif au processus politique. En réponse aux observations qu'il a faites aujourd'hui, je tiens à dire que le Royaume-Uni soutient la création d'un comité directeur de haut niveau sur la situation en Libye. Je salue sa détermination à relancer le processus politique, afin d'organiser des élections pour la Libye et son peuple.

Pour tenir des élections législatives et présidentielles, les personnes qui détiennent une influence en Libye doivent faire des compromis et s'accorder sur les conditions des élections. Les fauteurs de troubles potentiels doivent aussi être associés à un accord, afin de garantir le respect des résultats des élections. Le Royaume-Uni remercie l'Égypte des efforts qu'elle a fournis pour soutenir les discussions entre la Chambre des députés et le Haut Conseil d'État. Il est désormais temps de faire fond sur ces efforts et d'élargir les négociations politiques pour faire des progrès durables aux fins de l'organisation des élections. Ces élections ne constituent pas la fin du processus politique. Il faut aussi jeter les bases d'une stabilité pérenne, y compris mettre la dernière main à une constitution, avec la facilitation du Gouvernement élu, et assurer un cycle régulier d'élections futures respectant la durée des mandats.

Les progrès d'ordre politique doivent aussi être étayés par des volets sécuritaires et économiques efficaces. Il faut des processus économiques et des institutions publiques transparents et responsables, qui servent l'ensemble de la population libyenne en assurant une distribution équitable des ressources. Il faut aussi garantir la prestation de services publics et investir dans ces services. J'appelle toutes les parties libyennes à mettre en œuvre ces

éléments de bonne gouvernance. En tant que Coprésident du groupe de travail sur la sécurité du Comité international de suivi de la situation en Libye, le Royaume-Uni continuera de soutenir les efforts visant à faire en sorte que les armées libyennes fonctionnent conjointement et, à terme, soient réunies en une seule armée d'État, responsable devant un Gouvernement élu et capable de relever l'ensemble des défis de la Libye en matière de sécurité. La Libye doit également constater la pleine application du cessez-le-feu d'octobre 2020 et le retrait de toutes les forces étrangères et des mercenaires dès que possible.

C'est un moment décisif pour la Libye. Nous avons de toute évidence l'occasion de faire progresser la stabilité à long terme et de répondre aux aspirations du pays. Je demande instamment à tous les Libyens, ainsi qu'à la Mission d'appui des Nations Unies en Libye et au Conseil de sécurité, de saisir cette occasion. Grâce à un dialogue inclusif et au compromis, les acteurs libyens ont la possibilité d'apporter enfin au peuple libyen la sécurité et la prospérité qu'il mérite.

**M<sup>me</sup> Baeriswyl** (Suisse) : Je remercie le Représentant spécial Abdoulaye Bathily pour son exposé. Je salue également la participation du Représentant permanent de la Libye à cette séance. Comme c'est la première fois que la Suisse prend la parole sur ce sujet, je souhaite exprimer notre plein soutien pour les efforts du Représentant spécial et les efforts des Nations Unies pour soutenir la reprise du dialogue intra-libyen.

Au sein du Conseil, ainsi qu'en tant que Coprésidente du groupe de travail sur le droit international humanitaire et les droits de l'homme du processus de Berlin, la Suisse s'engage pour la paix et la stabilité en Libye. C'est pourquoi, en décembre dernier, nous avons soutenu le Représentant spécial lors d'un dialogue numérique sur les droits de l'homme avec plus de 300 participantes et participants venus de toute la Libye. Par le passé, nous avons également accueilli plusieurs rencontres organisées par l'ONU sur la Libye et restons à disposition comme État hôte. Je souhaite à présent soulever trois points sur la situation actuelle en Libye.

Premièrement, plus d'un an après le report des élections, il est primordial de renouveler la légitimité des institutions libyennes. À cet égard, la Suisse salue l'annonce de l'initiative du Représentant spécial pour conduire le pays à des élections libres et équitables. Nous appelons tous les acteurs et toutes les actrices libyens à s'engager de manière constructive dans la mise en œuvre de ce plan. Nous sommes convaincus qu'une approche internationale cohérente, notamment à travers la relance du processus

de Berlin, est nécessaire. Par ailleurs, nous souhaitons rappeler qu'en validant les résultats de la Conférence de Berlin en 2020, par la résolution 2510 (2020), le Conseil de sécurité a reconnu le rôle de ce processus.

Deuxièmement, tout doit être fait pour assurer un environnement propice, dans lequel la société libyenne exercera pleinement, et dans toute sa diversité, ses droits politiques et civils, lors des futures élections. Les candidatures d'un plus grand nombre de femmes à des postes politiques constituent un facteur important. À cet égard, nous sommes préoccupés par les actes de violences commis contre les femmes qui participent à la vie publique et aux processus politiques. Il est essentiel que les candidates à des fonctions politiques, ainsi que les représentantes élues, puissent contribuer aux processus politiques à tous les niveaux, libres de menaces ou de représailles.

Troisièmement, la Suisse souhaite exprimer son inquiétude quant aux restrictions imposées à la société civile, notamment les restrictions bureaucratiques. En particulier, la Suisse est préoccupée par les informations concernant de récentes arrestations en application de la nouvelle loi sur la cybercriminalité. Ces nouveaux développements s'inscrivent dans un contexte de rétrécissement de l'espace de la société civile, résultant notamment d'une surveillance accrue de la part des agences de sécurité. En outre, nous saluons les efforts visant à réunifier la Commission de la société civile. Elle représente une condition essentielle pour établir un espace sûr, démocratique et sans restriction pour la société libyenne et les organisations internationales opérant en Libye.

En octobre dernier, le Conseil de sécurité a renouvelé à l'unanimité le mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (voir S/PV.9173). Nous devons faire preuve d'une même unité afin de soutenir la mise en œuvre des nouvelles propositions du Représentant spécial eu égard aux futures élections en Libye. Préservons cette unité et cette cohérence afin d'assurer le soutien tant nécessaire au peuple libyen dans son chemin vers la paix et la démocratie.

**M. Ishikane** (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Bathily de son exposé.

Le Japon appuie pleinement les efforts inlassables que déploient la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et le Représentant spécial Bathily pour dialoguer avec divers interlocuteurs libyens de toutes les régions et de toutes les strates de la société, y compris

les secteurs politique, militaire et économique ainsi que la société civile, en particulier les groupes de femmes et de jeunes. Nous exprimons également notre appui sans réserve aux efforts de l'ONU visant à réunir tous les partenaires, y compris les acteurs régionaux, et tous les acteurs concernés au sein de la communauté internationale.

Pour sortir de l'impasse politique prolongée dans laquelle se trouve la Libye, il est de la plus haute importance que le Conseil de sécurité s'unisse en appelant toutes les parties libyennes à s'associer aux efforts de M. Bathily, et surtout à sa nouvelle initiative visant à mettre en place un comité directeur de haut niveau pour faciliter les élections en 2023, ce dont le Japon se félicite. C'est extrêmement urgent. Le risque de déstabilisation ira en augmentant si des progrès ne sont pas réalisés. Le Conseil ne doit pas permettre aux acteurs politiques de perdre du temps pour servir leurs propres intérêts.

Le Japon se fait l'écho de la déclaration de la MANUL du 5 janvier, qui encourage les dirigeants politiques libyens à adopter rapidement des dispositions complètes, définitives et assorties de délais pour la tenue d'élections en Libye en 2023. Il est essentiel que le peuple libyen s'unisse sous l'autorité d'un gouvernement auquel il peut faire confiance, et reprenne son avenir en main.

Nous nous félicitons des avancées récemment enregistrées dans le domaine de la sécurité, notamment la reprise des activités de la Commission militaire conjointe 5+5. Nous espérons vivement que cela fera progresser la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu, en particulier les efforts conjoints de l'équipe internationale de surveillance du cessez-le-feu et des observateurs libyens lancés le 15 janvier. Dans le même temps, le Japon encourage les Libyens et la communauté internationale à continuer d'œuvrer de concert pour poursuivre la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu afin de rétablir la stabilité dans le pays. Les domaines nécessitant une attention soutenue comprennent le retrait des mercenaires, des forces étrangères et des combattants étrangers ; le désarmement, la démobilisation et la réintégration ; et la réforme du secteur de la sécurité.

Il est également essentiel de continuer à œuvrer en faveur de l'unification des principales institutions de gouvernance en Libye, notamment la Banque centrale de Libye. Le Japon remercie vivement et appuie la MANUL, qui joue son rôle pour faire avancer ces efforts. Ce processus est une étape essentielle en vue de garantir une répartition équitable des revenus tirés des ressources naturelles de la Libye. Ces ressources doivent constituer la richesse de l'ensemble de la nation

libyenne et contribuer au budget national du pays de manière transparente.

Pour terminer, je réaffirme le ferme engagement du Japon à poursuivre ses efforts afin de rassembler tous les Libyens pour stabiliser la Libye. En tant que membre du Conseil, et en ma qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye, je me réjouis à la perspective de coopérer avec tous les partenaires.

**M. de Almeida Filho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Bathily de son exposé, et je souhaite la bienvenue à la présente séance à la délégation libyenne.

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général des informations qu'il a fournies sur ses récentes interactions avec les États Membres dans le cadre de ses consultations sur le dossier libyen. Nous reconnaissons l'importance de la contribution des acteurs régionaux. Toutefois, nous rappelons que le Conseil de sécurité reste l'enceinte appropriée pour débattre d'éventuels amendements au mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), le cas échéant, et donner des directives au Représentant spécial sur sa mise en œuvre. Comme indiqué dans la résolution 2542 (2020), ce mandat, en ce qui concerne le volet politique, continue d'être un mandat de médiation et de bons offices entre les parties libyennes. Cela devrait permettre une transition politique dirigée et contrôlée par les Libyens.

Le Brésil ne doute pas que la proposition de feuille de route du Représentant spécial en vue de la tenue d'élections en 2023 est avant tout le résultat de ses échanges avec les parties libyennes. Compte tenu de la gravité de la fragmentation des structures gouvernementales, ainsi que de la remise en question croissante de l'autorité des différents acteurs politiques libyens après l'expiration de la période de transition en 2022, nous espérons que la feuille de route du Représentant spécial offrira au peuple libyen une occasion de déterminer la voie à suivre dans les plus brefs délais. La feuille de route doit contribuer à créer un environnement dans lequel les acteurs libyens, sans ingérence étrangère, pourront mettre de côté leurs différends et organiser des élections, afin d'unifier le Gouvernement et de rétablir la légitimité des institutions libyennes.

Nous saluons la volonté du Représentant spécial de promouvoir un nouveau dialogue intralibyen auquel participeront toutes les parties prenantes libyennes,

dans le but de sortir de l'impasse politique entre le Haut Conseil d'État et la Chambre des députés. Nous espérons que les nouvelles formules proposées pour remédier à la crise en Libye tiendront compte des intérêts légitimes de toutes les parties libyennes concernées.

J'appelle l'attention du Conseil de sécurité sur une des conclusions du Groupe d'experts qui aide le Conseil à mettre en œuvre le régime de sanctions concernant la Libye. Dans son dernier rapport, le Groupe a déclaré que,

« L'embargo sur les armes est d'une inefficacité totale. Les États Membres qui aident les parties au conflit contrôlent les flux logistiques et les filières d'approvisionnement de ces parties et continuent de violer l'embargo sur les armes en toute impunité ».

Le Brésil a souligné à maintes reprises la nécessité de respecter et d'appliquer l'embargo sur les armes contre la Libye, de manière transparente et non discriminatoire. Nous appelons de nouveau les États Membres à respecter l'obligation qu'ils ont de prévenir la fourniture, la vente ou le transfert directs ou indirects d'armes et de matériel connexe à la Libye. En dernière analyse, les violations répétées de l'embargo sur les armes enhardissent les adversaires politiques en Libye.

Le manque de clarté concernant la structure organisationnelle précise du dispositif de sécurité officiel en Libye contribue aux difficultés liées à l'application de l'embargo sur les armes. Nous exhortons les autorités libyennes à se conformer aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et à fournir au comité des sanctions des informations actualisées et détaillées sur l'organisation de leurs institutions de sécurité.

Il est important de connaître les affiliations des branches armées qui relèvent de l'autorité du Gouvernement pour garantir la mise en place de mécanismes de responsabilité compétents pour les violations des droits de l'homme, du droit humanitaire et du droit des réfugiés. Les acteurs publics et privés responsables de ces violations doivent être amenés à en répondre.

Enfin, le Brésil réaffirme que toutes les forces étrangères et tous les mercenaires doivent se retirer immédiatement de la Libye. Il y a lieu également de mettre en place des stratégies de désarmement, de démobilisation et de réintégration des milices armées locales au sein de la société libyenne. Nous saluons le travail qu'accomplit la Commission militaire conjointe 5+5 à cet effet et espérons que les divers accords annoncés récemment seront mis en œuvre.

Pour terminer, le Brésil rappelle le rôle que la Commission de consolidation de la paix peut jouer, à la demande de la Libye, pour réunir tous les acteurs concernés, en particulier les pays voisins, et contribuer à promouvoir en Libye une approche intégrée, stratégique et cohérente de la réforme du secteur de la sécurité et, plus largement, du renforcement des institutions. Le Conseil de sécurité a expressément reconnu ce rôle spécifique à la Commission de consolidation de la paix lorsqu'il a adopté l'année dernière la résolution 2647 (2022), qui constitue la base du mandat actuel de la MANUL. Organe consultatif intergouvernemental des Nations Unies ayant la capacité d'appuyer le dialogue politique dans les situations post-conflit, la Commission de consolidation de la paix peut orienter vers la Libye l'appui d'autres pays, dont le seul intérêt particulier dans les affaires libyennes est de consolider et de pérenniser la paix, dans le plein respect de la souveraineté libyenne et des priorités de consolidation de la paix.

**M. Abushahab** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Nous tenons tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, M. Abdoulaye Bathily, de son exposé détaillé, et nous saluons la participation de l'Ambassadeur Elsonni à la présente séance.

Nous tenons également à affirmer l'appui des Émirats arabes unis à la proposition du Représentant spécial de mettre sur un pied un groupe directeur de haut niveau pour la Libye. Nous espérons que cette proposition permettra d'atteindre les objectifs visés et de parvenir au consensus recherché par les Libyens. Pour que ces mesures aboutissent et se traduisent concrètement sur le terrain, la communauté internationale doit apporter un soutien collectif, exempt de toute tension géopolitique. Cela nécessite également la pleine coopération du peuple libyen. À cet égard, nous insistons sur la nécessité de consulter les Libyens sur cette proposition et de se coordonner avec eux.

Douze années se sont écoulées depuis les événements du 17 février, qui ont été l'occasion d'amorcer un changement et une transition vers une nouvelle phase de l'histoire de la Libye. Malheureusement, le peuple libyen doit depuis vivre dans un climat de profonds désaccords, d'alliances complexes et de fortes divisions entre les communautés. L'anniversaire de cette année est donc une occasion importante de se souvenir des souffrances et des difficultés endurées par ce pays arabe, de tirer les enseignements du passé et de tourner la page, et

surtout de placer son intérêt national au-dessus de toute autre considération.

La Libye était sur le point d'organiser des élections. Pour des raisons connues de tous, la date de ces élections a été reportée. Depuis lors, les parties concernées procèdent à séries de consultations successives et interminables pour parvenir à un accord sur une base constitutionnelle. Cela a non seulement prolongé le processus et l'a rendu redondant, mais ces consultations ont également pris une tournure qui ne sert pas l'intérêt national du peuple libyen. Par conséquent, nous ne voyons pas d'autre moyen de sortir de cette impasse politique que de nous rassembler et d'appuyer les efforts déployés par M. Bathily pour permettre aux Libyens de parvenir à un règlement politique qui soit contrôlé par eux, qui soit acceptable pour toutes les parties, qui conduise à la tenue d'élections législatives et présidentielles simultanées cette année et qui aboutisse à la mise en place d'un gouvernement unifié.

Nous saluons le rôle important joué par les voisins de la Libye pour rapprocher les points de vue, en particulier les efforts déployés par la République arabe d'Égypte avec le soutien de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). Nous soulignons également la nécessité d'encourager la participation pleine et véritable des Libyennes, sur un pied d'égalité avec les hommes, à tous les aspects du processus politique, notamment les processus électoraux et au-delà. Nous insistons également sur la nécessité d'assurer la protection des femmes et des filles contre la violence, y compris en ligne.

Nous soulignons en outre l'importance d'associer les jeunes aux processus politiques, compte tenu de leur rôle central dans la consolidation et la pérennisation de la paix. Par conséquent, nous nous félicitons du caractère inclusif du mécanisme proposé par le Représentant spécial pour renforcer la participation des femmes et des jeunes.

Parallèlement aux efforts déployés pour parvenir à un règlement politique global qui mette fin aux périodes de transition, nous devons continuer à avancer sur la voie d'une réconciliation nationale globale et juste afin de garantir une paix durable en Libye.

Dans ce sens, les Émirats arabes unis réaffirment leur appui aux efforts du Conseil présidentiel, de l'Union africaine et de la MANUL, notamment par l'intermédiaire de la réunion préparatoire en vue d'organiser la conférence de réconciliation nationale. Nous attendons avec intérêt les prochaines étapes de la mise en œuvre

de la stratégie de réconciliation nationale, avec la participation de toutes les parties.

Il est impératif de continuer à respecter l'accord de cessez-le-feu pour maintenir la stabilité dans toute la Libye. Il est encourageant de constater que les réunions de la Commission militaire conjointe 5+5 se poursuivent avec la participation de représentants des pays voisins, ainsi que d'observateurs locaux et internationaux du cessez-le-feu, sous les auspices de la MANUL. Leurs efforts doivent aller de pair avec la mise en œuvre des éléments restants de l'accord de cessez-le-feu et l'adoption de mesures sérieuses sur le terrain en vue d'unifier l'institution militaire en Libye.

Nous appuyons les efforts pour créer une force militaire conjointe, qui serve de socle pour parvenir à l'unité. Par ailleurs, les Émirats arabes unis demandent une nouvelle fois le retrait simultané, échelonné, progressif et équilibré des combattants étrangers, des forces étrangères et des mercenaires, afin d'instaurer la paix et la stabilité en Libye. Nous nous félicitons de la mise en place d'un mécanisme conjoint de coordination pour recueillir et échanger des données sur cette question.

Pour assurer la sécurité dans toute la Libye, la lutte contre le terrorisme et la préservation des avancées obtenues dans la lutte contre l'extrémisme doivent rester des priorités. En outre, les mesures et les outils adoptés par le Conseil ne doivent pas entraver les efforts déployés par les forces libyennes à l'échelle nationale pour faire face aux menaces à la sécurité, en particulier dans le sud de la Libye.

Nous signalons également que le rétablissement de la stabilité en Libye favorisera la sécurité et la stabilité de tous les pays de la région, en particulier les pays voisins. De ce fait, nous appuyons les efforts déployés au niveau régional pour lutter contre la migration irrégulière, tout en tenant compte des préoccupations libyennes et africaines. La communauté internationale doit aider les pays d'origine, mais aussi ceux de transit, à s'attaquer aux causes profondes de la migration.

Malgré les efforts louables déployés par les autorités compétentes pour maintenir la cadence et régler les différents problèmes auxquels la Libye est confrontée, des mesures supplémentaires doivent être prises pour améliorer l'action en faveur de communication des informations, de transparence et de gouvernance, en particulier en ce qui concerne les dépenses. Cela permettra de garantir la répartition équitable des ressources, la préservation des institutions essentielles et la protection

des richesses du peuple libyen, qui doivent être préservées pour les générations futures. C'est particulièrement important au regard du rapport du Secrétaire général (S/2023/76) où il est indiqué que Daech exploite la situation actuelle sur le terrain pour générer des recettes grâce à la contrebande de pétrole.

Pour terminer, les Émirats arabes unis affirment leur solidarité avec le peuple libyen et appuient les efforts qu'il déploie pour vivre dans un pays sûr et prospère, qui offre de nombreuses perspectives et garantit un avenir pacifique.

**M. Hoxha** (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, M. Bathily, de son exposé, de ses efforts de médiation et, surtout, de son approche inclusive en faveur d'une paix durable en Libye. Nous jugeons encourageante la vision qu'il a présentée aujourd'hui, nous la saluons et nous pensons qu'un processus politique durable et contrôlé par les Libyens, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, est la voie à suivre pour le peuple libyen, le pays et toute la région. Cette initiative est une occasion très opportune et longtemps attendue d'aider le pays à sortir de l'impasse actuelle, à renoncer aux querelles de pouvoir sans issue et à mettre fin aux jeux politiques à somme nulle. Le statu quo, autrement dit une impasse politique prolongée, n'est ni une option ni une solution durable.

Les Libyens veulent le changement, et le changement commence par des élections, par l'expression de la libre volonté de mettre fin à une crise qui dure depuis 10 ans et de permettre aux institutions libyennes de retrouver leur légitimité. Il est de notre devoir d'accompagner les Libyens dans leurs attentes et leur aspiration à un avenir dans la sécurité, caractérisé par la réconciliation nationale, le respect des droits de l'homme, la prospérité et la démocratie. Il est donc indispensable que le Conseil de sécurité et la communauté internationale fassent preuve d'unité et s'adressent d'une seule voix au peuple libyen et à toutes les parties prenantes sur place.

Sur le plan de la sécurité, nous espérons que l'ONU pourra bientôt déployer pleinement à Syrte l'équipe opérationnelle chargée de surveiller le cessez-le-feu afin d'améliorer les perspectives en la matière. Nous nous félicitons de la récente réunion de la Commission militaire conjointe 5+5 et des comités de liaison des pays voisins, qui a vu la participation du Représentant spécial du Secrétaire général.

Tout en réaffirmant résolument notre appui sans réserve à la mise en œuvre du cessez-le-feu d'octobre 2020, nous estimons que le retrait immédiat de l'ensemble des forces étrangères, combattants étrangers et mercenaires demeure crucial pour la paix et la sécurité en Libye.

L'Albanie reste profondément préoccupée par les violations systématiques des droits humains en Libye et par l'espace civique qui n'en finit pas de se contracter. Nous déplorons vivement qu'au cours de sa dernière visite en date, la mission indépendante d'établissement des faits sur la Libye n'ait pas bénéficié d'un accès total au pays. Nous nous faisons l'écho de son appel aux autorités libyennes afin qu'elles prennent des mesures énergiques pour rendre la justice et octroyer des réparations au très grand nombre de victimes des violations de longue date des droits humains et du droit international humanitaire.

Pour l'avenir du pays, il demeure capital de lutter contre l'impunité et de renforcer l'application du principe de responsabilité. Chaque recul ou réticence manifeste dans la réalisation de la justice et l'élimination de l'impunité est un pas en arrière dans le processus de réconciliation nationale et augure de graves problèmes à venir.

Une nouvelle Libye a besoin de la contribution de tous, y compris les femmes et les jeunes.

Les Libyens ont une immense richesse nationale dans leur sol. Gérée de façon appropriée et responsable, elle peut mettre le pays sur la voie d'un développement rapide et du bien-être. Le choix d'en faire une bénédiction ou une malédiction est donc entre les mains des Libyens. L'administration équitable et transparente de la richesse du pays est à bon droit une préoccupation centrale pour la population, et il est impératif de faire en sorte que chacun et chacune en retire un bénéfice égal.

L'Albanie appuie les efforts déployés en vue d'assurer la gestion équitable et financièrement transparente des ressources du pays. Il est crucial de surmonter les problèmes majeurs qui se posent actuellement en matière de répartition des ressources pétrolières dans le pays.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer l'adhésion sans réserve de l'Albanie à la proposition du Représentant spécial du Secrétaire général et notre engagement résolu à l'appui de ce nouvel élan pour la future Libye et son peuple.

**M. Afonso** (Mozambique) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et mon pays, le Mozambique.

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abdoulaye Bathily, de son exposé, et saluons la participation de l'Ambassadeur Taher Elsonni, Représentant permanent de la Libye, à la séance d'aujourd'hui. Nous félicitons le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Bathily, pour les efforts inlassables qu'il déploie pour trouver une solution durable à la crise politique et sécuritaire en Libye.

La déclaration des trois membres africains du Conseil se concentrera sur les domaines suivants : le processus de réconciliation, le processus politique, le rôle des forces, des combattants et des intérêts étrangers, l'embargo sur les armes et la situation humanitaire. Les trois membres africains du Conseil saluent le communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, adopté le 1<sup>er</sup> février, sur la situation en Libye, à travers lequel l'Union africaine a démontré une fois de plus son engagement en faveur d'une Libye stable et prospère, en particulier sur le processus de réconciliation nationale en coordination avec le Conseil présidentiel.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Les trois membres africains du Conseil tiennent à réaffirmer leur position selon laquelle le processus de paix en Libye doit être dirigé et contrôlé par les Libyens, suivant les orientations d'un dialogue inclusif, propice à la réconciliation nationale. Nous exhortons les diverses composantes de la société libyenne à prendre part aux pourparlers de bonne foi, et nous attendons impatiemment l'élaboration de la nouvelle constitution du pays et du cadre électoral requis pour la tenue rapide d'élections afin que le peuple libyen puisse librement choisir ses dirigeants. À cet égard, nous félicitons le Représentant spécial du Secrétaire général Bathily de solliciter les vues des Libyens de tous les horizons de la société, des acteurs régionaux et des partenaires internationaux afin de trouver un moyen de sortir de l'impasse, y compris en envisageant des solutions novatrices pour aller de l'avant tout en préservant l'esprit du processus.

Tout en saluant les efforts du Représentant spécial Bathily, les trois membres africains du Conseil soulignent qu'il ne peut pas mener sa mission à bien si les acteurs politiques libyens ne font pas primer les intérêts des Libyens sur toute autre considération. Le peuple libyen mérite mieux, et il demande des élections pour qu'une issue soit trouvée. Nous sommes conscients que les élections ne sont pas une fin en soi, néanmoins, elles peuvent être le catalyseur d'une paix et d'une sécurité durables en Libye.

Nous sommes en faveur de toute autre solution proposée par le Représentant spécial du Secrétaire général, avec la participation accrue de l'Union africaine et du Conseil présidentiel, pour sortir le pays de l'impasse politique et organiser des élections en 2023, comme le peuple libyen le souhaite si ardemment.

À cet égard, nous nous engageons à appuyer le plan du Représentant spécial Bathily qui consiste à mettre en place un groupe de haut niveau pour les élections chargé de rassembler toutes les parties prenantes libyennes et de les aider à dégager un consensus sur le processus électoral pour les élections présidentielle et parlementaires avant la fin 2023.

Nous notons en particulier que le groupe de haut niveau pour les élections aura pour mission de combler certaines des lacunes héritées du passé : premièrement, en achevant l'élaboration de la base constitutionnelle et juridique pour les élections, compte tenu du travail déjà accompli par la Chambre des représentants et le Haut Conseil d'État grâce à des mesures de confiance entre les parties prenantes ; deuxièmement, en établissant une feuille de route assortie d'étapes claires pour les élections ; troisièmement, en arrêtant les paramètres visant à assurer la sécurité du processus électoral ; enfin quatrièmement, en favorisant l'adoption d'un code de conduite pour tous les acteurs du processus politique, entre autres.

Les trois membres africains du Conseil demandent également aux intérêts étrangers en Libye de faire passer les intérêts des Libyens en premier et de cesser d'appuyer diverses factions actives dans ce conflit, car cela exacerbe la situation. Le peuple libyen exprime son ras-le-bol et réclame que l'on donne une chance à la paix. Il faut répondre à ce cri d'alarme de toute urgence.

Nous tenons à rappeler la déclaration faite par le Secrétaire général au Sommet de l'Union africaine, qui s'est tenu les 18 et 19 février à Addis-Abeba, dans laquelle il a énoncé sa priorité pour l'ONU et pour l'Union africaine : « Il n'y a pas d'autre solution que les élections. Elles restent la seule voie crédible pour parvenir à une gouvernance légitime et unifiée. » Nous tenons à exprimer notre appui à la vision du Secrétaire général à cet égard. La Libye est un pays africain, et les populations du continent sont les plus touchées par son instabilité. Il est donc légitime que l'Union africaine participe pleinement à toutes les étapes du règlement de la crise libyenne. Nous, les trois membres africains du Conseil de sécurité, réitérons notre appel à des solutions africaines aux problèmes africains. À cet égard, nous exhortons l'Union africaine à s'impliquer

et l'encourageons à jouer un rôle actif dans tous les aspects du processus en Libye, notamment en ce qui concerne la réconciliation et les processus électoraux et politiques. Dans ce contexte, les trois membres africains du Conseil de sécurité saluent les efforts déployés par les voisins de la Libye, les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux, ainsi que par le Comité de haut niveau de l'Union africaine pour la Libye, pour appuyer un processus politique dirigé et contrôlé par les Libyens.

Nous nous félicitons de la récente réunion de la Commission militaire conjointe 5+5 et des comités de liaison du mécanisme intégré de coordination et d'échange de données conjoint pour faciliter le retrait total des mercenaires et des forces étrangères, ainsi que des combattants étrangers, de la Libye. La présence de ces forces étrangères sur le sol libyen porte atteinte à l'intégrité territoriale de la Libye et à son appropriation du processus de paix. Leur retrait est indispensable pour créer un environnement propice à l'avancement du processus politique en cours et à la tenue d'élections dans le courant de l'année.

Nous tenons à souligner l'effet de catalyseur du conflit libyen sur le Sahel et ses conséquences sur la situation de sécurité dans la région tout entière, qui continue de se détériorer à mesure que le terrorisme se propage dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et au-delà. Nous devons garder à l'esprit que le processus de paix en Libye est inextricablement lié à la stabilité de la région. Les consultations avec les États voisins et la région sont donc primordiales. L'appui international doit également s'étendre à la coopération transfrontière en matière de lutte contre le trafic d'armes, la contrebande et la traite des personnes, entre autres domaines. Par ailleurs, nous demandons instamment que les efforts de désarmement, de démobilisation et de réintégration ne soient pas seulement axés sur la Libye, mais également entrepris dans le cadre d'une approche collaborative avec les États voisins et les organisations régionales.

La coopération transfrontière doit également tenir compte du fait que le conflit crée un environnement favorable à la montée du terrorisme. Il est nécessaire d'adopter une attitude inclusive à l'égard de la réforme du secteur de la sécurité et des efforts de désarmement, de démobilisation et de réintégration en Libye, en optant pour une approche régionale et en intégrant l'appui au renforcement des capacités et à la lutte contre le terrorisme apporté aux pays de la région. Nous prenons note de la situation relativement stable en matière de sécurité en Libye et appelons toutes les parties à continuer à faire

preuve de retenue en respectant pleinement l'accord de cessez-le-feu de 2020 pour préserver la paix et la sécurité relatives actuelles.

*(l'orateur reprend en français)*

Les trois membres africains du Conseil de sécurité sont profondément préoccupés par les violations continues de l'embargo sur les armes. Ces violations menacent d'annihiler les progrès importants obtenus jusqu'à présent dans le processus de transition en Libye. À cet égard, nous appelons la communauté internationale à respecter la résolution 1970 (2011) du 26 février 2011.

La situation humanitaire en Libye est également un sujet de profonde préoccupation pour les trois membres africains du Conseil de sécurité. La situation des déplacés internes, des demandeurs d'asile, des migrants et des réfugiés est, à notre avis, désastreuse. Le Gabon, le Ghana et le Mozambique demandent instamment que tous les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile soient traités avec dignité partout dans le pays, en particulier au large des côtes libyennes. Nous demandons également que des enquêtes approfondies sur les mauvais traitements infligés à ces migrants et réfugiés soient menées et que les responsables de ces traitements inhumains soient identifiés, jugés et condamnés. Les autorités libyennes et les acteurs humanitaires internationaux doivent prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la protection des populations dans le besoin, conformément au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme.

Nous ne saurions terminer sans réaffirmer que toutes mesures concernant les avoirs gelés de la Libye doivent être prises en consultation avec les autorités libyennes afin de veiller à leur préservation en vue de leur restitution au peuple libyen. Nous réitérons notre appel au plein respect de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'unité nationale de la Libye, conformément à la résolution 2656 (2022). Telles sont les conditions de base nécessaires pour la tenue d'élections libres et régulières, qui apporteront l'ordre, la paix et la stabilité au pays.

**M. Pérez Loose** (Équateur) *(parle en espagnol)* : Je remercie de son exposé le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Bathily, et je salue la présence du Représentant permanent de la Libye, l'Ambassadeur Elsonni, à la séance d'aujourd'hui.

Nous regrettons que plus d'un an se soit écoulé depuis le report des élections présidentielle et législatives en Libye. Nous nous félicitons de la reprise des

pourparlers, le 5 janvier, entre le Président de la Chambre des députés et le Président du Haut Conseil d'État. Nous saluons le rapprochement opéré grâce aux efforts déployés par M. Bathily depuis sa nomination, notamment s'agissant d'organiser des réunions avec un large éventail de parties prenantes libyennes, dont des représentants de la société civile, des femmes et des jeunes.

Ces consultations font avancer le processus politique et permettent de mieux comprendre les aspirations du peuple libyen à la paix et à la stabilité dans le pays. Les parties doivent en priorité se mettre d'accord, dès que possible, sur la base constitutionnelle permettant la tenue d'élections nationales transparentes et ouvertes à tous, qui permettront à la fois de répondre au vœu du peuple libyen de revenir à la démocratie et d'établir les fondements du développement et de la reconstruction du pays.

En matière de sécurité, l'Équateur appuie l'action de la Commission militaire conjointe 5+5 pour préserver l'accord de cessez-le-feu d'octobre 2020 et mettre en œuvre le plan d'action d'octobre 2021. Le retrait de toute présence militaire étrangère en Libye est primordial. Nous nous félicitons de l'approbation et de la mise en place récentes, par la Commission militaire conjointe 5+5 et les comités de liaison de la Libye, du Soudan et du Niger, d'un mécanisme intégré de coordination et de partage des données pour faciliter le départ de tous les mercenaires et combattants étrangers du pays. Un tel résultat, à savoir le retrait total des mercenaires, constitue une étape importante vers l'instauration de la paix et de la stabilité en Libye, et contribue à la création de conditions favorables au processus politique et à la tenue d'élections cette année.

L'Équateur condamne l'érosion de l'espace civique en Libye. Les rapports faisant état d'atteintes contre la société civile, notamment les détentions arbitraires de militants et de défenseurs des droits de l'homme, sont préoccupants. Il est impératif de garantir les droits des personnes à exercer leur liberté d'expression et à mener leurs activités sans entrave.

Nous nous inquiétons aussi de la situation des migrants et des réfugiés sur les plans humanitaire et des droits humains en Libye. Nous appelons les autorités libyennes à prendre des mesures efficaces pour remédier à la détresse des migrants et des réfugiés et démanteler les réseaux criminels et de traite des personnes. De même, il est impératif de veiller à ce que les auteurs de violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme soient traduits en justice.

Nous dénonçons la violence faite aux femmes. Nous regrettons profondément que l'accord entre l'Organisation des Nations Unies et le Ministère libyen de la condition féminine, dont l'objectif était de mettre en œuvre la résolution 1325 (2000), ait été annulé. Nous appelons au renforcement de la participation des femmes dans l'arène politique, car il est prouvé que leur implication dans tous les processus de paix est indispensable.

La justice ne saurait être négligée si notre objectif est une paix véritable. Nous nous félicitons des mesures en cours en vue de l'élaboration d'une loi sur la justice transitionnelle et la réconciliation nationale, et nous espérons qu'elle pourra être appliquée dès que possible. Nous demandons au Gouvernement libyen de s'acquitter de son obligation de coopérer avec la Cour pénale internationale et le Bureau du Procureur, conformément à la résolution 1970 (2011). La coopération du Gouvernement libyen est une condition essentielle au succès des poursuites contre les responsables de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre commis sur le territoire libyen depuis 2011.

Ma délégation se fait l'écho de la déclaration à la presse du Conseil de sécurité du 20 décembre 2022 et appelle à son tour la communauté internationale à apporter son soutien à la Mission d'appui des Nations Unies en Libye et au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Bathily, dans le cadre des consultations qu'ils mènent avec les différentes parties prenantes libyennes et les partenaires internationaux.

Pour terminer, nous exprimons notre respect pour la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye et exhortons les parties libyennes à travailler de manière constructive avec le Représentant spécial Bathily afin de trouver une issue à l'impasse politique.

**M. Dai Bing** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie de son exposé le Représentant spécial, M. Bathily, et je salue la présence du Représentant permanent de la Libye, l'Ambassadeur Elsonni, à la séance d'aujourd'hui.

S'agissant de l'exposé de M. Bathily et des dernières évolutions en Libye, je voudrais souligner les points suivants.

Premièrement, nous devons appuyer les efforts visant à faire progresser le processus politique en Libye. Dernièrement, le rythme des échanges et des consultations entre les différentes parties du pays s'est accéléré. La Chambre des députés et le Haut Conseil d'État ont organisé de multiples cycles de dialogue, tandis que l'Égypte et d'autres pays de la région ont joué un rôle

actif de médiation. Dans le même temps, cependant, les parties libyennes ne sont toujours pas parvenues à un accord sur des questions clefs, comme la base constitutionnelle des élections, et l'impasse politique se poursuit. Toutes les parties libyennes doivent véritablement s'inspirer des intérêts du pays et de son peuple et combler le fossé politique actuel le plus rapidement possible afin de créer un environnement politique propice à la reconstruction et au développement de l'État libyen. La priorité absolue est désormais d'intensifier les consultations, sur la base des résultats des dialogues précédents, et de parvenir rapidement à un accord sur les points de divergence existants, afin que les élections puissent être organisées dans les meilleurs délais.

Deuxièmement, nous devons appuyer les bons offices et les efforts de médiation du Représentant spécial Bathily. La Chine le félicite de sa grande mobilisation et de son dialogue approfondi avec toutes les parties libyennes dès son entrée en fonction. Alors qu'il assistait à une réunion de l'Union africaine, il y a quelques jours, le Secrétaire général Guterres a souligné que l'ONU reste déterminée à promouvoir des solutions dirigées et contrôlées par les Libyens. Le Conseil de sécurité doit aider le Représentant spécial Bathily à tenir cet engagement et à intensifier ses efforts de médiation. La communauté internationale doit appuyer le processus politique libyen, promouvoir un règlement politique de la situation dans le pays, et veiller à préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye. Les préoccupations de toutes les parties libyennes doivent être prises en compte et il convient d'éviter toute solution imposée de l'extérieur qui pourrait compliquer la situation dans le pays.

Troisièmement, nous devons appuyer le processus de réconciliation nationale libyen. Ce n'est qu'ainsi que le pays pourra panser ses blessures et dégager un consensus en matière de reconstruction et de développement. Lors d'une réunion de haut niveau sur la Libye organisée dans le cadre du récent sommet de l'Union africaine, il a été décidé d'aider ce pays à organiser une conférence de réconciliation nationale. La Chine se félicite vivement des efforts déployés par le Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, sous la direction du Président Nguesso, de la République du Congo. Nous attendons avec intérêt la tenue d'une conférence couronnée de succès, qui insufflera un nouvel élan à la transition politique de la Libye et contribuera à sa sécurité, sa stabilité, sa reconstruction et son développement. La Chine est favorable à ce que l'Union africaine joue un rôle plus important et partage ses meilleures pratiques en matière de réconciliation nationale.

Quatrièmement, nous devons appuyer pleinement les efforts déployés pour faire taire les armes en Libye. Nous nous félicitons du fait que, sous les auspices de M. Bathily, la Commission militaire conjointe 5+5 a tenu plusieurs réunions afin de promouvoir les efforts en cours, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu et l'unification des services de sécurité. Toutes les parties du pays doivent continuer de collaborer avec la Commission afin de régler les différends et d'éviter toute action susceptible d'aggraver la situation. Les combattants étrangers et les mercenaires constituent des défis majeurs pour la sécurité de la Libye. La Chine se félicite de la mise en place de mécanismes de coordination pertinents entre la Libye et les pays voisins et est favorable à un retrait rapide, équilibré et ordonné de ces acteurs, afin d'éviter d'accroître les risques pour la sécurité régionale.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial Bathily de son exposé sur la situation en Libye. Nous nous félicitons de son rôle de chef de file et appuyons pleinement le mécanisme de facilitation des élections qu'il a proposé et décrit dans ses observations. Les États-Unis s'engagent à 100 % à l'aider à atteindre ses objectifs.

Le statu quo en Libye n'est pas stable, compte tenu des risques accrus de partition, de perturbations énergétiques, de nouveaux troubles politiques et de violences. La seule voie viable vers une paix durable en Libye est de permettre au peuple libyen de choisir ses propres dirigeants dans le cadre d'élections nationales. Nous nous félicitons des progrès accomplis par les Libyens sur le volet constitutionnel sous les auspices de l'Égypte, les dirigeants libyens ayant réglé de nombreuses questions liées à la tenue des élections. Nous savons gré au Gouvernement égyptien de ses efforts et de ses importantes contributions à la réalisation de notre objectif commun qu'est la tenue d'élections présidentielle et législatives.

Il est maintenant temps de faire fond sur ces avancées et de poursuivre les efforts déployés sous l'égide de l'ONU pour obtenir un large consensus politique et favoriser le bon déroulement du scrutin en Libye. Il sera essentiel que le Conseil et les autres parties prenantes internationales apportent un appui plein et unifié au Représentant spécial Bathily, qui œuvre à la mise en place d'un mécanisme de facilitation des élections. Il reste difficile de susciter la volonté politique de tous les dirigeants libyens en vue de prendre les décisions les plus ardues et de faire avancer le processus électoral. Le moment est venu d'insuffler un nouvel élan.

Les États-Unis sont favorables aux initiatives prises par le Représentant spécial Bathily et la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) pour aborder directement la question du processus électoral au moyen d'un mécanisme de facilitation des élections piloté par l'ONU, qui permettra de résoudre les problèmes faisant obstacle à la tenue des élections en Libye. Le Représentant spécial du Secrétaire général a présenté un processus inclusif qui rassemble les institutions et les dirigeants principaux à la table des négociations. Les fauteurs de troubles qui cherchent à contrecarrer la volonté du peuple libyen n'y ont cependant pas leur place. Les États-Unis continueront d'appuyer les activités professionnelles et impartiales de la Haute Commission électorale nationale. Nous nous félicitons de l'aide technique fournie par la MANUL à la Haute Commission et appelons tous les Libyens à lui apporter leur soutien et à se conformer à ses directives.

Les progrès accomplis sur le volet politique doivent s'accompagner d'avancées sur le plan économique et en matière de sécurité. Nous sommes convaincus que la coopération et la recherche de compromis dans un domaine permettront d'accroître les progrès dans les autres domaines grâce au renforcement de la confiance et à la transparence. La mise en place d'un mécanisme de gestion des recettes et les progrès réalisés dans la réunification de la Banque centrale de Libye permettront d'assurer la transparence et l'application du principe de responsabilité, de sorte que le peuple libyen saura comment les richesses du pays sont utilisées.

La coopération entre l'est et l'ouest en matière de sécurité, peut-être au moyen d'une unité conjointe, serait un signe positif de progrès et confirmerait que le peuple libyen est capable de prendre en charge sa propre sécurité. Les Libyens demandent le départ des combattants étrangers et des mercenaires. Ces forces doivent se retirer immédiatement de la Libye. Les mercenaires du groupe Wagner posent particulièrement problème et doivent quitter le territoire.

Alors que nous cherchons à progresser simultanément sur ces différents volets, les États-Unis sont vivement préoccupés par le sort réservé aux migrants en Libye. Nous sommes attristés par les pertes en vies humaines qui ne cessent de se multiplier en mer Méditerranée et consternés par le traitement inhumain infligé aux migrants retenus dans des centres de détention officiels ou informels. Nous appelons au respect des droits fondamentaux des migrants. Nous encourageons la poursuite des travaux de la Commission d'enquête

internationale sur la Libye et invitons les dirigeants libyens à coopérer pleinement avec cette dernière et les organisations humanitaires.

Il est plus que temps de tenir des élections et de mettre fin à la politique fondée sur la force, la corruption et la coercition. Les Libyens méritent de choisir leurs dirigeants dans un gouvernement qui leur apportera la paix, la stabilité et la prospérité. Les États-Unis sont prêts à appuyer le leadership du Représentant spécial Bathily à l'ONU afin d'aider la Libye à atteindre ces objectifs.

**M<sup>me</sup> Broadhurst Estival** (France) : Je remercie le Représentant spécial pour son exposé et je salue la présence parmi nous du Représentant permanent de la Libye.

La Libye et son peuple méritent mieux que l'im-passe à laquelle leur classe politique les condamne et mieux qu'un pays où forces étrangères, mercenaires et milices enracinent leur présence et resserrent leur emprise au mépris de la souveraineté, de l'intégrité, de la stabilité et de l'unité libyennes. Douze ans après la révolution de février 2011, ils méritent mieux qu'une société où l'espace démocratique et les libertés fondamentales sont menacés et mieux qu'un pays où l'accès au pouvoir et aux fonds publics est une fin en soi plutôt qu'un moyen de servir le développement économique et l'intérêt général.

La population attend une redistribution équitable et transparente des revenus du pétrole au profit de toutes les régions libyennes.

La Libye mérite enfin mieux que d'être le théâtre de crimes et de violations des droits de l'homme répétées et impunies, dont les premières victimes sont les migrants et les réfugiés, livrés à la traite des êtres humains et aux milices. Dans ce contexte, les priorités de la France demeurent inchangées. La légitimité politique doit être restaurée en Libye. Cela passe par une relance du processus électoral.

Des millions de Libyens attendent de pouvoir participer à des élections présidentielle et parlementaires simultanées, qui soient inclusives, crédibles et transparentes. Un gouvernement libyen unifié est nécessaire pour organiser ces élections sur l'ensemble du territoire, contrôler ses frontières et y gouverner partout et pour tous. Un accord sur une base légale et une nouvelle feuille de route politique est également primordial. Il sera en particulier important de garantir l'égalité des chances entre les candidats. La corruption et l'intimidation ne devront pas être des outils de campagne électorale. C'est

pourquoi la France apporte tout son soutien aux efforts et aux propositions du Représentant spécial en vue de l'accomplissement de l'ensemble de ces objectifs, et en particulier la création d'un panel de haut niveau aux fins de l'organisation des élections.

L'accord de cessez-le-feu d'octobre 2020 est un acquis précieux pour la Libye et la stabilité régionale. La France continuera à défendre son application intégrale, en coordination avec l'ONU. Le travail résolu en ce sens de la Commission militaire conjointe 5+5 doit être pleinement soutenu, notamment en faveur d'une armée libyenne unifiée et du processus de démantèlement et de réintégration des milices. C'est pourquoi la France a décidé d'allouer 100 000 dollars au financement des efforts du Représentant spécial en appui des travaux de la Commission.

La France continuera également à exiger le respect de l'embargo sur les armes et le retrait de l'ensemble des forces étrangères, des combattants étrangers et des mercenaires du territoire libyen, en coopération avec les pays voisins de la Libye. La France rappelle enfin son attachement à la préservation du consensus en Libye en faveur de la lutte contre le terrorisme et l'islamisme radical.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), M. Abdoulaye Bathily, de son exposé. Nous avons écouté attentivement ses nouvelles propositions et les examinerons avec soin.

Nous suivons de très près l'évolution de la situation dans l'ancienne Jamahiriya. Il ne fait aucun doute qu'elle a une incidence sur la stabilité et la sécurité de la région et de l'ensemble du continent africain. Malheureusement, en dépit de nombreuses tentatives, les initiatives visant à rétablir pleinement l'État libyen n'ont pas été mises en œuvre au rythme souhaité. Après le report des élections prévues en décembre 2021 et l'expiration de la feuille de route établie par le Forum de dialogue politique interlibyen en juin 2022, le processus politique est au point mort dans le pays. Les relations déjà difficiles entre l'est et l'ouest de la Libye sont encore compliquées par le système de facto de dualité de pouvoir, ainsi que par le chevauchement de maints mécanismes et institutions étatiques.

La tenue d'élections à l'échelle nationale pourrait permettre de trouver une issue à la crise. Nous soulignons que, dans l'ensemble, nous appuyons les efforts

entrepris par le Représentant spécial Bathily en vue d'organiser un processus électoral inclusif et transparent.

Néanmoins, nous mettons en garde contre la précipitation dans l'organisation de ces élections. Un scrutin national mal préparé ne sera probablement pas une panacée pour tous les problèmes de la Libye. En outre, il serait contreproductif de ne pas faire fond sur les progrès obtenus de haute lutte par la Chambre des députés et le Haut Conseil d'État. Nous remercions tout particulièrement nos collègues égyptiens de leurs efforts. De plus, nous estimons qu'une des conditions préalables au succès des élections est la participation de toutes les principales forces politiques libyennes, y compris des représentants de l'ancien gouvernement.

Nous nous félicitons des efforts déployés par l'Union africaine et le Président de la République du Congo, M. Nguesso, pour promouvoir un règlement interne en Libye. Nous sommes convaincus que l'initiative d'organiser une conférence de réconciliation nationale tombe à point nommé. De plus, elle est parfaitement compatible avec le principe des solutions africaines aux problèmes africains. Pour notre part, nous réaffirmons notre volonté de fournir toute l'assistance possible à cet égard.

Nous sommes convaincus que de nouveaux progrès vers la paix exigent des efforts coordonnés de tous les acteurs internationaux et régionaux concernés, car les divisions dans leurs rangs contribuent en grande partie à l'impasse politique actuelle. Les tentatives de manipuler les parties libyennes et d'exercer une influence unilatérale sur la situation sur le terrain ne faciliteront pas une solution politique et ne feront qu'approfondir les divisions dans le pays. Comme les Libyens eux-mêmes le disent depuis longtemps, les initiatives visant à mettre en place des mécanismes distincts pour régler la question libyenne, comme d'habitude, autrement dit sans la participation des Libyens, ont peu de chances d'aboutir. Nous ne nous faisons pas d'illusion quant à la valeur ajoutée de tels formats.

Un règlement politique en Libye n'est que le début. Le peuple libyen a la lourde tâche de reconstruire le pays et de relancer l'économie, qui a été détruite par l'intervention illégale de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord en 2011. L'exportation d'hydrocarbures, dont les recettes sont indispensables pour les Libyens, joue ici un rôle essentiel. À cet égard, on ne peut que constater la duplicité de certains pays occidentaux, qui jouent cette carte pour servir leurs intérêts géopolitiques et commerciaux. Nous sommes parfaitement conscients

de l'intérêt constant que Washington porte à la situation en Libye, comme en témoignent les nombreuses déclarations publiques et les visites de hauts responsables dans le pays. Il est regrettable que le véritable objectif des États-Unis soit apparemment de maintenir le statu quo, pour que la Libye reste un exportateur stable de pétrole sur les marchés internationaux. Nous espérons que le peuple libyen aura la sagesse nécessaire pour déceler ces plans, dont de nombreux autres pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ont été déjà victimes.

Nous réaffirmons notre soutien indéfectible aux efforts fournis par l'ONU pour trouver des solutions acceptables à la crise libyenne. Nous prenons note de l'engagement actif de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, qui est un élément crucial de ce cadre international. La situation en Libye demeure instable. C'est pourquoi nous nous félicitons de la reprise des travaux de la Commission militaire conjointe 5+5, grâce à la médiation de M. Bathily et des autorités égyptiennes. Nous sommes préoccupés par les informations faisant état d'affrontements sporadiques entre les groupes armés dans certaines régions du pays. Dans ce contexte, la Commission militaire conjointe 5+5 joue un rôle essentiel pour renforcer la coordination entre les parties sur le volet militaire et mettre en place une architecture de sécurité commune. Un échec dans ce domaine très sensible pourrait conduire à une intensification des affrontements armés et une répétition des événements malheureux de 2019. Une autre question importante est l'élimination de toute présence militaire étrangère en Libye. Notre position est bien connue. Nous sommes en faveur d'un retrait synchronisé, équilibré et progressif de toutes les unités militaires et de tous les groupes armés non libyens, sans exception.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de Malte.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Bathily, de son exposé et je salue la présence du Représentant permanent de la Libye à la séance d'aujourd'hui.

La situation en Libye requiert toujours l'attention et le soutien de la communauté internationale. Il est tout aussi important que la communauté internationale agisse de manière concertée et s'exprime d'une seule voix. La Libye se trouve toujours dans une impasse politique, et nous constatons avec préoccupation que la situation en Libye est toujours marquée par des clivages politiques. Nous nous félicitons des efforts du Représentant spécial

en faveur de l'inclusion et de ses consultations avec un large éventail d'acteurs pour sortir de cette impasse. Nous prenons note de son dernier message selon lequel les positions des parties prenantes libyennes concernant l'organisation des élections cette année se rapprochent de plus en plus. Nous appuyons fermement ses efforts, notamment sa détermination à mettre en place un comité directeur de haut niveau et ses appels en faveur d'un processus politique dirigé et contrôlé par les Libyens, sous les auspices de l'ONU.

Nous réaffirmons que le peuple libyen a le droit de choisir ses dirigeants au moyen d'élections libres, régulières et ouvertes à tous, qui peuvent être organisées cette année. Des progrès vers un accord sur les bases juridiques et constitutionnelles pour la tenue de ces élections sont d'une importance capitale. Nous appelons toutes les parties à collaborer avec le Représentant spécial de manière constructive et en toute bonne foi afin de surmonter leurs divergences politiques et institutionnelles et d'apporter au pays la stabilité dont il a tant besoin. Ce faisant, il faut aussi protéger les droits humains. De plus, Malte insiste sur l'importance d'un processus politique inclusif qui permet la participation pleine, égale et véritable des femmes, des organisations de la société civile et des jeunes.

L'une des conséquences de l'incertitude politique persistante est la précarité des conditions de sécurité. S'il est vrai que le cessez-le-feu continue de tenir, notamment grâce à la poursuite des travaux de la Commission militaire conjointe 5+5, les affrontements violents persistent. Tous les acteurs libyens ont la responsabilité de s'abstenir de toute escalade et de donner la priorité à la protection des civils.

Nous sommes également préoccupés par la présence continue de combattants étrangers, de forces étrangères et de mercenaires en Libye. Elle continue de poser un problème grave pour la sûreté et la sécurité des Libyens et sape les efforts visant à unifier les institutions militaires et de sécurité du pays. Leur retrait total doit être une priorité dans le cadre de n'importe quel processus politique. À cet égard, nous nous félicitons que la Commission militaire conjointe 5+5 ait approuvé, en collaboration avec les comités de liaison de la Libye, du Soudan et du Niger, la mise en place d'un mécanisme intégré de coordination conjointe et d'échange de données pour faciliter le retrait total des mercenaires et des combattants étrangers de la Libye. Il s'agit d'un autre grand pas en avant vers la stabilité et la création d'un climat favorable au processus

politique. Malheureusement, cette stabilité continue d'être compromise par la prolifération des armes qui sont contrôlées par divers acteurs étatiques et non étatiques. Nous insistons sur la nécessité d'appliquer intégralement l'embargo sur les armes, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Dans ce contexte, nous soulignons aussi le rôle que joue l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée.

Sur le plan socioéconomique, de larges segments de la population libyenne continuent de faire face à des conditions de vie de plus en plus difficiles. À cet égard, nous nous félicitons de la dernière réunion du groupe de travail économique du Comité international de suivi de la situation en Libye et de ses efforts en vue de la réunification et de la réforme de la Banque centrale de Libye. Une banque centrale réunifiée permettra de consolider la politique monétaire, de garantir un financement cohérent du Gouvernement et d'accroître les investissements directs étrangers. Des finances publiques transparentes et responsables, conjuguées à une gestion équitable des ressources nationales, sont des mesures qui peuvent améliorer la situation économique de l'ensemble de la population libyenne.

Pour conclure, je tiens à réaffirmer le soutien de Malte à tous les efforts qui ont pour but de garantir un présent et un avenir paisible, stable et prospère à l'ensemble du peuple libyen. Chacun et chacune de nous peut faire ce qui est en son pouvoir pour aider la Libye à réaliser son plein potentiel dans l'intérêt de sa population et pour son bien-être, ainsi que pour la stabilité de la région dans son ensemble.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Libye.

**M. Elsonni** (Libye) (*parle en arabe*) : Pour commencer, je vous félicite, Madame la Présidente, de l'élection de votre pays au Conseil de sécurité et de son accession à la présidence du Conseil ce mois-ci. Je souhaite également la bienvenue aux autres membres nouvellement élus du Conseil – le Mozambique, la Suisse, l'Équateur et le Japon – et je leur souhaite à tous plein succès. Je remercie aussi M. Bathily de son exposé important, que nous avons écouté avec attention. Nous saluons par ailleurs les efforts qu'il déploie depuis sa prise de fonction, notamment ses nombreuses réunions, à l'intérieur et à l'extérieur de la Libye, avec les forces

politiques et les parties prenantes en vue de faire avancer le processus politique et de sortir de l'impasse actuelle.

Il y a 12 ans que le Conseil a adopté la résolution 1973 (2011) concernant l'imposition de mesures à la Libye en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, en invoquant la nécessité de protéger les civils. Néanmoins, nous subissons encore aujourd'hui les conséquences des interventions négatives de certains pays qui se sont écartés de cet argument. Ils ont profité du rêve de changement du peuple libyen, ce qui nous a menés là où nous en sommes aujourd'hui. Malheureusement, aujourd'hui encore, nous parlons de résolutions, d'initiatives, de propositions et de moyens de mettre fin à la crise. Il était important pour moi de faire cette introduction afin de rappeler au Conseil qu'il ne suffit pas de pointer les Libyens du doigt, mais que nous devons tous assumer nos responsabilités.

Néanmoins, aujourd'hui, nous tentons de porter un regard positif et optimiste sur les tentatives actuelles de parvenir à un accord régional et international. Nous avons observé une convergence de points de vue entre diverses parties qui étaient auparavant en opposition. Nous constatons également l'émergence de nombreuses initiatives et propositions qui ont un objectif commun, à savoir l'achèvement du processus démocratique et la tenue d'élections dans les meilleurs délais. Nous appelons donc aujourd'hui les membres du Conseil à soutenir la volonté nationale et à répondre à l'appel de millions de Libyens qui en ont assez du statu quo et qui attendent avec impatience la fin du conflit, de la division et du chaos, et l'instauration de la sécurité et de la stabilité. J'assure au Conseil que le peuple libyen, malgré sa perte de confiance dans la communauté internationale au fil des ans, suit de près les séances du Conseil et attend de pied ferme toute décision qui pourrait en découler.

Nous réaffirmons la nécessité d'orienter tous les efforts et toutes les initiatives vers la recherche d'un consensus national autour d'une base constitutionnelle juste et impartiale et de lois électorales non discriminatoires qui donneront à chacun la possibilité de participer. Un calendrier clair et des conditions favorables doivent être mis en place pour les élections présidentielle et législatives, et il faut laisser le peuple libyen décider. Cela contribuera à mettre fin à toutes les périodes de transition et nous évitera de répéter les erreurs du passé.

À cet égard, nous souhaitons rappeler au Secrétaire général, à M. Bathily, à son équipe et au Conseil que lorsqu'ils présentent des solutions en matière de médiation, ils doivent examiner attentivement les expériences

passées menées par l'ONU dans mon pays pendant de longues années et en tirer des enseignements, car nous ne pourrions tolérer une énième série de feuilles de route, de périodes de transition ou de nouvelles voies. Nous avons l'Accord politique de Skhirat et l'accord de Genève, et je crois qu'il est maintenant grand temps de changer de cap. Par conséquent, tout nouveau mécanisme doit avoir pour unique but de régler les désaccords et d'adopter un calendrier pour mener à bien le parcours constitutionnel et électoral entravé, afin de garantir la tenue des élections présidentielle et législatives d'ici la fin de l'année. Bref, ne répétons pas les mêmes erreurs en attendant des résultats différents, car cette maladie ne peut être traitée par le même médicament qui a échoué à la guérir à plusieurs reprises dans le passé.

Nous réaffirmons que, pour conduire le pays à la stabilité et permettre à l'État d'établir son autorité, tout processus politique doit être contrôlé et dirigé par les Libyens, sans aucun diktat étranger. Par conséquent, nous appelons le Conseil à soutenir les véritables efforts nationaux qui visent à régler les problèmes et à mettre au point une solution libyenne globale tout en menant à bien l'ensemble des phases de transition fragiles. Dans ce contexte, nous réaffirmons que le Conseil présidentiel et le Gouvernement d'unité nationale exploitent pleinement le potentiel des institutions de l'État et des diverses commissions, en coopération avec les organes de l'ONU et la Haute Commission électorale, pour appuyer le processus électoral et mener à bien ce processus national. Par ailleurs, nous appelons une fois de plus l'ONU à fournir dorénavant une assistance plus efficace et sérieuse pour appuyer le processus électoral, et à déployer ses équipes afin d'évaluer les besoins et de coordonner leurs efforts avec ceux du Gouvernement et de la Haute Commission électorale pour préparer les prochaines élections en temps utile. Cela fera clairement comprendre que la communauté internationale est sincèrement attachée à la tenue d'élections libres, régulières et transparentes attendues de tous, sans que l'on puisse douter de leurs résultats.

Le fait de parler de direction et de contrôle libyens des processus et de souveraineté nationale nous amène à parler du volet militaire. Nous saluons les efforts constants que déploie la Commission militaire conjointe 5+5, qui s'est dissociée des polémiques politiques. Par conséquent, nous appelons les membres du Conseil à appuyer ses efforts, qui ont pour but d'aboutir à une institution militaire unifiée, professionnelle et efficace, tout en mettant en place des mécanismes qui permettront de mettre un terme à toutes les présences

étrangères sur le territoire libyen, quel que soit leur nom. C'est un appel souverain de tous les Libyens. À défaut, la volonté nationale restera usurpée par d'autres. Ainsi, nous rappelons la nécessité d'appuyer les efforts qui permettront d'élaborer une stratégie globale et un plan assorti de délais afin d'assurer l'intégration de toutes les forces actives sur le terrain dans tout le pays pour créer des institutions militaires et de sécurité non politisées, fondées sur une doctrine nationale ancrée dans un État civil et la primauté du droit.

En ce qui concerne le dossier des sanctions, nous voudrions rappeler une fois de plus les multiples appels que nous avons lancés au Conseil, et qu'un certain nombre de ses membres ont appuyés à maintes reprises, afin que le régime de sanctions, qui est en place depuis plus de 12 ans, soit revu et modifié. Cela permettra à la Libye de gérer ses actifs gelés, du moins pour le moment, afin qu'ils ne perdent pas de leur valeur. Des pertes ont été confirmées dans des rapports établis par des institutions internationales impartiales. Nous demandons également au Conseil d'adopter une position ferme et résolue face à toute tentative de porter atteinte aux avoirs libyens gelés et aux fonds de la Libyan Investment Authority, quels qu'en soient les prétextes et les justifications, car les efforts visant à mettre la main sur la richesse des Libyens se poursuivent. Nous ne le permettrons pas. Dans le même contexte, nous demandons que soit prise en compte notre demande de radiation de certains citoyens figurant actuellement sur les listes de sanctions, soit pour des raisons humanitaires, soit parce que leur inscription n'est plus justifiée après toutes ces années. Accéder à cette demande prouverait que la communauté internationale soutient les efforts qui ont pour but de parvenir à la réconciliation nationale et de rétablir la confiance entre les Libyens.

La Libye n'est pas détachée de la situation dans le monde. Œuvrons ensemble à la stabilité de la Libye. Nous comprenons les préoccupations de nos voisins et de la région. Nous soulignons que quoi qu'il arrive, la Libye s'efforce de recommencer à jouer un rôle actif aux niveaux régional et international en promouvant la coopération et la solidarité sur un pied d'égalité et sur la base du respect de sa souveraineté et de son unité territoriale. Nous attendons donc du Conseil qu'il joue un rôle sérieux et plus efficace afin de corriger les erreurs du passé et de démasquer les éléments perturbateurs, qu'il s'agisse d'individus, d'entités ou même d'États. Certains d'entre eux tentent toujours de faire échouer le processus politique et de replonger la Libye dans le chaos, car ils ont peur de perdre leur autorité ou que

le peuple se la réapproprie en suivant la voie libre et directe de la démocratie.

Pour terminer, nous appelons les membres du Conseil à participer activement à tous les efforts entrepris pour réaliser la réconciliation nationale et la justice transitionnelle. Ce sont deux axes essentiels qui vont de pair mais qui ont malheureusement été mis à mal ces dernières années, alors qu'ils constituent le principal fondement de la réussite de toute solution politique susceptible de mener le pays vers la stabilité. À cet égard, nous tenons à remercier l'Union africaine pour l'appui fourni au Conseil présidentiel sur ce dossier, car nous avons commencé à observer des mesures encourageantes durant cette période. Nous avons suivi les travaux du comité préparatoire de la conférence de réconciliation nationale à Tripoli, auxquels ont participé des représentants de toutes les tendances et affiliations politiques. Malgré les difficultés rencontrées sur cette voie, il est grand temps de construire des ponts ancrés dans la confiance et de cesser de rappeler les

blessures du passé. Nous devons nous tourner vers l'avenir pour mettre fin à toutes les polémiques concernant les tendances négatives existantes tout en consacrant les principes de justice transitionnelle, d'honnêteté, de contrition, de tolérance et de compensation. Il faut également faire la lumière sur le sort des personnes portées disparues et garantir le retour de tous les réfugiés et de toutes les personnes déplacées. Nous devons nous employer conjointement à mener le pays vers la sécurité et passer du chaos et du conflit à la stabilité et à la paix. Il est grand temps de commencer la période de développement et de reconstruction et de mettre fin à toutes les manifestations de destruction.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 50.*